Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 091-219106176-20260625-DEL_2026_55-DE

Limites communales

TYPE DE LA SERVITUDE (ordre alphanumérique)	LOCALISATION	IMPLICATION	RÉFÉRENCES JURIDIQUES	ORGANISME RESPONSABLE	LÉGENDE
servitudes relatives au classement comme forêts de protection **A7**	Forêt de Sénart	Limitation au droit d'utilisation des sols	Décret du 15.12.1995	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt	A7 A7
servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier **A1**	Forêt domaniale	Limitation au droit d'utilisation des sols	Articles L.151.1 à L.151.6 du code forestier	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt	A1
servitudes relatives à la conservation des eaux **AS1**	Captage de la Fontaine aux souliers à Étiolles (n°219-8-59)	Instauration d'un périmètre de protection autour d'un captage d'eau. Périmètre éloigné.	Art. L.20 du Code de la Santé Publique Arrêté préfectoral n°902.556 du 13.09.1990	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt	
servitudes concernant les hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression **I1** Voir plan annexe	- Pipeline le Havre/Nangis Ø 500 - Pipeline Nangis/Grigny Ø 323	Restriction au droit d'utilisation des sols	Décret du 17.02.1965 Décret du 09.07.1985	ELF ANTAR France TRAPIL	
servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz **I3**	-Evry/Orégy Ø 600 -Alimentation Sernet les Cadets Ø 80 (commune d'Étiolles) -antenne du poste de Tigery Ø 80	Restriction au droit d'utilisation des sols	Décret n° 67.886 du 06.10.67 Arrêté ministériel du 11.05.70 Arrêté préfectoral du 17.06.1969	GAZ DE FRANCE (Marne la Vallée) DRIRE	
servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques **I4** Voir plan annexe	ligne 63 kV Épinay sur Orge/Ris-Orangis	Servitude d'ancrage, d'appui, de passage, d'élagage et d'abattage d'arbres	Loi du 15.06.1906 (art. 12) Décret du 06.10.1967	ÉLECTRICITÉ DE FRANCE DRIRE	
servitudes relatives à la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement **A5**	canalisation Ø 900 Morsang sur Seine/Belle-Étoile/Yerres	Restriction au droit d'utilisation des sols	Arrêté interpréfectoral n°81-3173 du 05.06.81	Lyonnaise des Eaux	
servitudes relatives aux routes express et déviations d'agglomération **EL11**	RN 6 RN 104 RD 33 (déviation de Tigery)	Interdiction d'accès à la voie grèvant les propriétés riveraines	Loi n° 69.7 du 03.01.69 Décret du 19.08.86	Direction Départementale de l'Équipement Conseil Général	**EL11**

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Commune de Tigery

7.1.2 Plan des servitudes d'utilité publique

Echelle 1/5000e

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 091-219106176-20260625-DEL_2026_55-DE

TRAPIL

Canalisation : Grigny - Grandpuits (Ø 12")

Commune : TIGERY (91)

Echelle 1 :20 000

Editée le : 07/08/2025

N

Légende

SUP 1

Limites communales

Esri, TomTom, Garmin, GeoTechnologies, Inc, METI/NASA, USGS

Aucune reproduction, ni communication, ne peut être effectuée à des tiers sans autorisation écrite de la société TRAPIL

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 091-219106176-20260625-DEL_2026_55-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 091-219106176-20260625-DEL_2026_55-DE

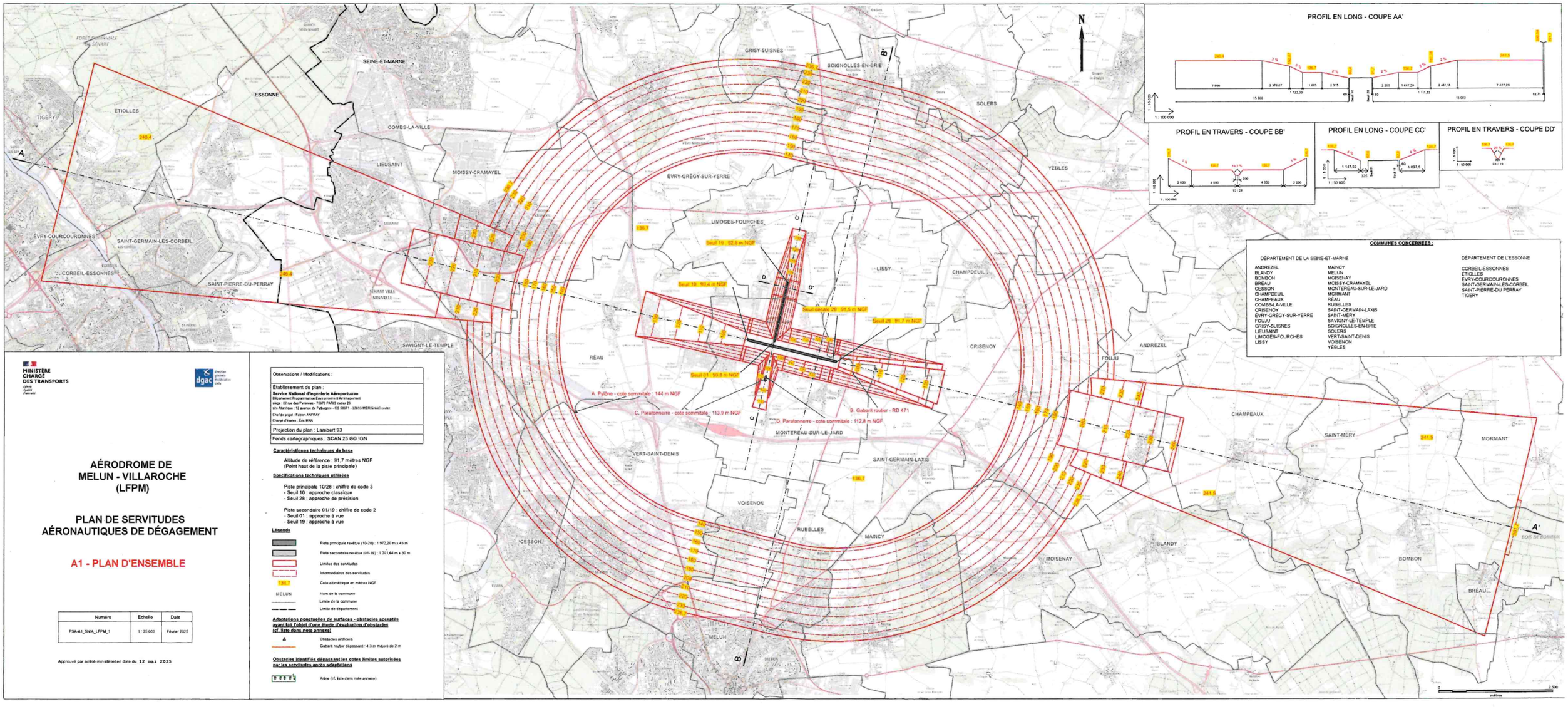

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

dgac Direction générale de l'aviation civile

AÉRODROME DE MELUN - VILLAROCHE (LFPM)

PLAN DE SERVITUDES AÉRONAUTIQUES DE DÉGAGEMENT

A1 - PLAN D'ENSEMBLE

Numéro	Echelle	Date
PSA-A1_SNIA_LFPM_1	1 : 25 000	Février 2025

Approuvé par arrêté ministériel en date du 12 mai 2025

Observations / Modifications :

Établissement du plan :
Service National d'Ingénierie Aéroportuaire
Département Programmation Environnement Aménagement
Siège : 87 rue des Pyrénées - 75973 PARIS cedex 20
site Atlantique : 12 avenue du Pythagore - CS 56071 - 33693 MERIGNAC cedex
Chef de projet : Fabien KAPRAY
Chargé d'études : Eric MAN

Projection du plan : Lambert 93

Fonds cartographiques : SCAN 25 ©© IGN

Caractéristiques techniques de base

Altitude de référence : 91,7 mètres NGF
(Point haut de la piste principale)

Spécifications techniques utilisées

Piste principale 10/28 : chiffre de code 3
- Seuil 10 : approche classique
- Seuil 28 : approche de précision

Piste secondaire 01/19 : chiffre de code 2
- Seuil 01 : approche à vue
- Seuil 19 : approche à vue

Légende

- Piste principale revêtue (10-28) : 1 972,20 m x 45 m
- Piste secondaire revêtue (01-19) : 1 301,44 m x 30 m
- Limites des servitudes
- Intermédiaires des servitudes
- 136,7 — Cote altimétrique en mètres NGF
- MELUN — Nom de la commune
- Limite de la commune
- Limite de département

Adaptations ponctuelles de surfaces - obstacles acceptés ayant fait l'objet d'une étude d'évaluation d'obstacles (cf. liste dans note annexe)

- Obstacles artificiels
- Gabarit routier dépassant : 4,3 m majoré de 2 m

Obstacles identifiés dépassant les cotes limites autorisées par les servitudes après adaptations

- Arbre (cf. liste dans note annexe)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 091-219106176-20260625-DEL_2026_55-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 091-219106176-20260625-DEL_2026_55-DE
Tigery
D331
St-Germain-lès-